Bulletin Communal

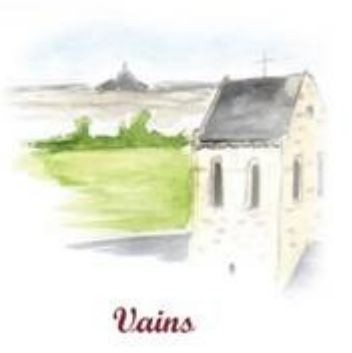

Hiver 2015 n°46

Les enfants au spectacle de Noël

Les enfants avec le Père Noël

Le mot du Maire

PROJETS 2016

- phase test du projet de circulation à Saint Léonard
- Démarrage du projet route des Granges
- Mise en œuvre du programme d'accessibilité

AGENDA 2016

Vœux de la Municipalité :

15 janvier 2016

Repas des anciens :

28 février 2016

Tour de France :

02 juillet 2016

(1) PLUS :

Un logement locatif social est un logement loué pour un prix modéré, inférieur aux prix du marché privé destiné à des personnes ayant des revenus modestes ou moyens.

2016 se profile déjà à l'horizon, l'occasion de vous présenter au nom du Conseil Municipal et des agents de la commune, une bonne et heureuse année 2016.

Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé et permette la réussite de vos projets.

Concernant la commune de Vains, comme vous vous en êtes peut-être aperçus, certains projets ont pris du retard. Ils ne sont pas remis en question, mais la quête de subvention nécessite de savoir repousser des investissements pour mieux les financer. Ainsi pour financer le projet de la route des Granges, nous avons sollicité un prêt PLUS (1) (Prêt Locatif à Usage Social) subventionné par l'état, les collectivités locales et la caisse des dépôts. S'agissant d'une enveloppe budgétaire, notre demande tardive ne nous a pas permise d'être retenu pour l'année 2015. Ce devrait donc être pour 2016.

Les aménagements routiers que nous avions prévu de réaliser en 2015 ont été repoussés pour prétendre à l'attribution d'une subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. La phase test est en cours nous comptons sur vos observations constructives pour améliorer le dispositif avant sa mise en œuvre définitive.

mairiedevains@wanadoo.fr

2016 devrait également être l'année où le projet camping de la communauté de commune devrait être relancé avec de nouveaux acteurs. En effet le précédent porteur de projet n'a finalement pas donné suite tout en bloquant le projet. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour que la CCAMSM puisse trouver un nouveau porteur de projet au cours de l'année.

Enfin notre commune accueillera au début de l'été le Tour de France. Un évènement exceptionnel, puisque c'est le 3ème événement sportif médiatique au monde après les Jeux Oympiques d'été, et la Coupe du Monde de football. Diffusé dans 190 pays dans le monde. C'est près de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs, dans le monde, qui suivent chaque année la grande boucle, sans compter les 12 à 15 millions de spectateurs sur les bords des routes !

http://www.manche.fr/sports/tour-de-france-2016-grand-depart.aspx

L'accueil du tour ne sera pas sans conséquences sur notre quotidien, puisque ce 2 juillet, la circulation sera très perturbée, dès le matin 8 heures et probablement jusqu'à 14 heures sur la départementale 911 qui traverse le bourg. Celle-ci pourrait être infranchissable entre 11 heures et 14 heures.

Autre conséquence, le comité des fêtes a décidé de reporter la fête de la baie au mois de septembre.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous,

Le Maire,

Olivier DEVILLE

L'essentiel du conseil municipal,

Depuis juin dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 5 fois. Au cours de ces réunions de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous en trouverez ci-après une synthèse, rédigée dans l'ordre chronologique. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

L'eau

Les nouveaux statuts du SDeau (Syndicat Départemental de l'eau de la Manche) ont été adoptés pour permettre une meilleure représentativité des collectivités produisant moins de 500 000 m³ d'eau.

Les travaux d'adduction d'eau allant du bourg au Saussey auront coûté 132 600 euros. Ils ont été financés par un emprunt de 90 000 euros et l'excèdent du budget d'investissement.

Le S.I.V.S

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le financement du syndicat scolaire continue à poser des difficultés. Alors que nous continuons à rechercher des solutions pour rationaliser son fonctionnement, de nombreux obstacles émergent de la part des enseignants, des parents d'élèves et d'un membre du S.I.V.S . La participation financière de la commune de Vains devient inacceptable au regard des effectifs scolarisés (cf tableau ci-dessous). Faute de trouver des économies drastiques et de revoir la répartition des charges du syndicat, son avenir est compromis.

Dans ces conséquences le Conseil Municipal se donne l'année scolaire 2015-2016 pour mener à bien une réflexion nécessaire, avec l'aide des services de l'Etat, sur l'avenir du syndicat scolaire.

Sans accord prenant davantage en compte la répartition des charges générées au nombre d'élèves domiciliés dans chacune des communes, il conviendra d'étudier la sortie du syndicat scolaire à l'issue de l'année 2016 ou 2017.

Instauration du droit de préemption commercial

Afin de préserver le commerce de proximité, le droit de préemption commercial a été institué sur la commune. Il est limité à la route de la côte; et la rue des pêcheurs. Celui-ci fait l'objet d'une délégation au maire.

Tarif du cimetière

Les tarifs du cimetière ont été revus, sans changement pour les concessions qui restent fixées à 100 euros pour 30 ans et 150 euros pour 50 ans. Les tarifs du columbarium et des caves urnes sont ramenés pour une durée de 30 ans, respectivement de 1200 euros à 800 euros et de 750 à 500 euros. La dispersion des cendres reste gratuite, la plaque nominative facultative coûte 70 euros.

L'Ad Ap

(Agenda d'Accessibilité Programmée)

Pour répondre à ses obligations légales, la Mairie a déposé son Ad'Ap. Ce document répertorie et planifie les travaux à accomplir sur les 6 prochaines années pour répondre à la loi sur l'accessibilité des E.R.P (Etablissement Recevant du Public) et des I.O.P. (Installation Ouverte au Public). Le montant total des travaux est estimé à 123 800 euros. Ils concernent la Mairie (67 300 euros), la salle « Grange des Dîmes » (7 800 euros), l'école (3000 euros), l'église (3 800 euros), le vestiaire du stade (8 200 euros), le terrain de tennis (10 800 euros), et le cimetière (22 900 euros). Des investissements importants qui nous sont imposés, mais qui permettront de rendre accessible aux personnes porteuses d'un handicap, l'ensemble des lieux publics.

Aménagement Saint Léonard

Les travaux d'aménagement pour la sécurité du bourg de Saint Léonard, qui consistent à réaliser trois rétrécissements de chaussée ont été attribués à l'entreprise Mangeas pour un montant de 14 065 euros TTC. Le calendrier de réalisation de ces travaux n'a pas

PARTICIPATION DES COMMUNES DE VAINS ET BACILLY AU FINACEMENT DU SIVS

	BUDGET RPI			EFFECTIFS		
	VAINS	BACILLY	TOTAL	VA	BA	TOT
2011	46 039,00 €	63 961,00 €	110 000,00 €	26	71	97
2012	54 882,00 €	75 168,00 €	130 050,00 €	23	78	101
2013	65 516,34 €	104 579,24 €	170 095,58 €	17	83	100
2014	74 654,29 €	115 330,17 €	189 984,46 €	17	83	100

répondu à nos attentes, mais nous devions patienter pour prétendre à une possible subvention, d'autant que d'autres secteurs de la commune demande notre attention, notamment le Bourbillon.

Nouvelle organisation de la cantine

Des changements significatifs sont intervenus dans l'organisation du SIVS dans l'objectif de rationaliser le fonctionnement. Les deux cantines, qui avaient jusqu'alors un fonctionnement totalement indépendant, ont été regroupées sur un seul site. La première idée qui consistait à fonctionner en liaison chaude n'a pu être mise en œuvre. Aussi, faute de meilleure solution, la décision a été prise de regrouper tous les enfants sur le site de Vains. Une liaison par car assure le transfert des élèves, et ce sont 120 repas qui sont servis tous les midis. De plus, le Conseil Municipal a demandé au Président du syndicat scolaire, de réfléchir à la révision de la convention de participation financière des communes, afin de rétablir une certaine équité pour mieux tenir compte des effectifs scolarisés des deux communes. En effet, alors que la commune de Vains compte 17% des effectifs du syndicat, celle-ci participe au budget à hauteur de 40%. Une rencontre a été sollicitée auprès des services de l'Etat pour aborder cette problématique.

De plus, les relations avec les différents acteurs de l'école publique sont très difficiles. A l'accumulation des tensions s'ajoute l'explosion des coûts de fonctionnement du SIVS Bacilly-Vains et leur mauvaise répartition, mettent ainsi le syndicat scolaire en danger, puisque selon le Président, la commune de Bacilly ne pourrait pas faire face à une répartition au prorata du nombre d'élèves. La perspective de la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Bacilly -Vains a déjà été évoquée, cependant, les conséquences doivent être mesurées avec sagesse car il s'agit d'un service rendu à la population, qui fonctionne avec des agents dont il faut tenir compte.

Ce constat a amené Mmes THEAULT, MANNEHEUT et M DEVILLE, à rencontrer les services de l'Etat, pour étudier les bases légales du fonctionnement actuel. Il ressort qu'une évolution des statuts est indispensable pour mieux organiser la répartition financière entre les communes, dissocier les charges obligatoires (liées au temps scolaire) des charges facultatives (cantine, garderie). De plus, la commune ayant, au-delà du simple RPI, transféré sa compétence scolaire au S.I.V.S, elle ne peut plus l'exercer, et financer l'école « Saint Michel » En conséquences, conformément au code de l'éducation, la prise en charge des charges obligatoires de l'école privée incombe au S.I.V.S, de même en cas d'ouverture de classe, la nécessité devra être appréciée au regard des effectifs des deux écoles.

Subvention exceptionnelle pour la Société de chasse

Le conseil municipal a accordé le renouvellement de la subvention exceptionnelle concernant la destruction d'un grand nombre de nuisibles sur la commune, notamment les corvidés. Il est tout de même rappelé à la société de chasse, de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour limiter les désagréments aux habitants de Vains. Cependant, il semble que les nuisances ne soient pas forcément à attribuer aux actions de régulation de la société de chasse, mais à des individus isolés qui pourraient ne pas détenir les autorisations nécessaires. De plus, les tirs provenant de la présence d'un gabion au nord de la commune, dans le secteur de La route de La Loge peut également provoquer des nuisances sonores.

Démission de M MIMART

Sylvain Mimart a fait part au Conseil Municipal de sa démission. De récents engagements personnels ne lui permettent plus d'assurer comme il l'aurait souhaité, son mandat. Cependant M MIMART a proposé de continuer à mettre à disposition ses compétences de formation en matière d'aménagements paysagers auprès des agents de la commune. Démarche qui a conduit la commune à renforcer sa politique en matière de fleurissement et qui semble donner satisfaction.

Adhésion au service commun « Secrétaire de mairie »

Pour faire face aux sérieuses difficultés de remplacement du secrétariat de Mairie lors des ab-

sences des agents pour formation ou maladie, le Conseil Municipal a choisi d'adhérer au service « secrétaire de Mairie » de la communauté de communes. Ainsi, la commune pourra profiter de ce service facturé selon les besoins de la commune.

Charte de gouvernance du P.L.U.I

Suite au transfert de compétences intervenu le 30 avril 2015, le Conseil Municipal a approuvé la charte de gouvernance élaborée par la CCAMSM, après échanges avec les communes. Celle-ci vise à exprimer le projet de territoire, permettre d'impliquer les communes membres à l'élaboration du projet, prendre en compte la diversité du territoire et définir les rôles et les missions de chacun.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Madame La préfète a transmis à la commune, pour avis, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Manche. Après étude de cette proposition, considérant que ce projet ne correspondait pas aux attentes de la population, qu'il n'avait fait l'objet d'aucune concertation préalable auprès des acteurs du territoire, le Conseil Municipal s'est prononcé contre le projet de S.D.C.I.

Convention d'achat d'eau à Marcey les Grèves : Dénonciation

Mmes THEAULT, MANNEHEUT et M DEVILLE ont interpellé les services de l'Etat sur la régularité de la convention tripartite liant les communes de Vains de Marcey les Grèves et la compagnie des Eaux. Cette convention aurait dû être dénoncée dès lors qu'une des parties se retirait. La commune de Marcey les Grèvres a été informée de cette irrégularité. Une nouvelle convention sera étudiée prochainement.

Aménagement du territoire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il lui a été proposé d'acquérir un ensemble de parcelles constructibles. Celles-ci sont bordées d'une haie de marronniers rendant ces parcelles inconstructibles. La commission « Haie et Bocage » s'est réunie avec un technicien spécialiste de la communauté de commune. Elle a conclu à la possibilité de supprimer la haie, sous réserve d'une mesure compensatoire. Celle-ci consiste en la réalisation d'une nouvelle haie, composée à base d'essences locales, (dont le protocole de plantation a été étudié par la même commission).

Compte tenu du peu de terrains constructibles disponibles, la commune pourrait s'en porter acquéreur. Cependant, compte tenu des incertitudes pesant sur les budgets des communes, le Conseil Municipal souhaiterait que l'Etablissement Public Foncier de Normandie assure le portage du foncier. Cette solution permettrait de ne pas grèver la capacité financière de la commune.

Développement économique

M Dadu et M Deville ont rencontré le Président de la Communauté de Communes pour évoquer un projet d'accueil touristique sur la commune. En effet, le Conseil Municipal travaille depuis de nombreux mois sur la possibilité de créer, en lien avec l'écomusée : une halte randonneur les départ de traversées. Ce projet pourrait s'inscrire dans une démarche globale de réaménagement qui pourrait concerner Vains et Genêts en partenariat avec le conservatoire du littoral.

Syndicat Mixte de Production d'eau potable Granville Avranches (SMPGA)

La commune, adhérente du SMPGA, a donné son accord pour adhérer au projet de future extension des compétences « Eau potable » du SMPGA (production et distribution) sur le périmètre exposé dans le cadre de la loi NOTRe.

Syndicat Départemental d'Eau de la Manche (SDEAU50)

Les élus du SDEAU50 ont engagé des réflexions depuis mai 2015. M Heudes, qui y représente la commune précise que seules les collectivités volontaires adhérentes à la compétence à la carte « production/ distribution » du SDEAU 50. Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver les modifications des statuts du SDEAU 50, suite à la loi NOTRe, et d'adhérer à la seule compétence à la carte « distribution » du SDEAU 50 ; de préciser que la commune entend confier la compétence « production » au Syndicat Mixte de Production Granville Avranches.

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Dés janvier 2016 un abonnement est de nouveau nécessaire pour accéder au court de tennis

S'adresser au Relais Vainquais pour l'abonnement et les réservations.

L'abonnement est de 10 euros à l'année pour les vainquais. La remise des clés se fera pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél : 02.33.58.24.36

Pour les Vainquais que ne souhaitent pas s'abonner ou les personnes hors commune, le tarif, pour une heure d'utilisation, sera de 4€

Le lundi, jour de fermeture, c'est la mairie qui assurera la remise des clés.

Mairie tél : 02.33.70.81.42

DECHETERIE DE SAINT OVIN

HIVER (novembre à mars) de 9 h à 12 h 30
Lundi, mardi, mercredi vendredi, samedi :
ÉTÉ (avril à octobre) de 8 h 30 à 12 h 30
Lundi, mardi, mercredi vendredi,
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

DECHETERIE DE SAINT JEAN DE LA HAIZE

HIVER (novembre à mars) de 13 h 30 à 17 h
Lundi, mercredi , jeudi, vendredi
Le Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
ÉTÉ (avril à octobre) de 13h 30 à 17 h.30
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, Samedi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

La carte est à retirer à la mairie de Vains

TRANSPORTS VERS AVRANCHES

MANEO

Chaque trajet coute 2.20€. L'aller et le retour pour 4.40€

3 services par semaine assurent l'aller et le retour en partant de votre domicile.

Les mardi et samedi matin départ 9h30 et retour à 11h30 vers la place Littré

Le jeudi après midi départ 14h et retour à 16h

Vers l'hôpital

Le jeudi après midi départ 14h30 et retour à 16h30

Vers la Polyclinique

Comment en profiter :

0.800.150.055 appeler gratuitement la veille de votre départ, entre 8h30/12h et 13h30/16h

PHAETON

transports sur un rayon de 7 km.

Le Lions Club d'Avranches a mis en place une association de transport

Pour en bénéficier :
Adhérer 5 € par an.
Deux transports par semaine et par personne sont possibles
Les transports se font du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 à 17 h 30

Tél : **06.43.67.80.67** le jour du transport entre 8 h 15 et 9 h.

Conditions, pour bénéficier de ce service : avoir plus de 60 ans, être autonome habiter la communauté de communes et ne pas avoir de moyen de transport personnel.

PUBLICITES VAINQUAISES

Nous aimerions organiser, dans nos prochains bulletins municipaux, une présentation :
des entreprises, commerces, artisans, artistes Vainquais….

Si vous souhaitez adhérer à cette proposition, pour vous faire connaître localement, vous pouvez communiquer à la mairie de Vains vos plaquettes publicitaires

mail : mairiedevains@wanadoo.fr

Etat civil

NAISSANCES :

TIMONNIER Léo-Paul 07 septembre

HESLOUIN Inès 10 octobre

ALBÉ Éléonore 15 octobre

BUTON Victoire 15 novembre RENNES

MARIAGES :

Cindy SPETER / Alexandre PICARD 11 juillet

Agathe HESNARD / Delphin DADU 18 juillet

Mathylde BESNARD / Vincent GARANCHER 22 août

Marina BEAUMANOIR / Anthony DEBON 29 août

Delphine ANNE / Swann LE MILBEAU 26 septembre

Delphine ANNE
Swann LE MILLBEAU

Mathylde BESNARD
Vincent GARANCHER

DÉCÈS :

FAUCHEUX Gérard 17 juillet MARCEY-LES-GRÈVES

JUGAN Bernard 04 septembre AVRANCHES

JUGAN Angèle née COQUET 20 octobre VAINS

Départ à la retraite de Chantal CHAIGNON

Chantal a cuisiné et assuré la garderie, pendant de nombreuses années, pour les enfants de Vains et de Bacilly. Nous lui disons MERCI

Aujourd'hui, c'est avec plaisir qu'elle se projette vers une nouvelle vie, entourée par sa famille. Nous souhaitons tous que sa retraite soit émaillée de grands moments de bonheur.

Employée 33 ans par la commune puis par le Syndicat Scolaire, voici la retraite

LES ECOLES DE VAINS

ECOLE SAINT MICHEL

A la rentrée, l'école a accueilli 33 élèves répartis dans les deux classes. Nous attendons quelques enfants en début d'année 2016.

Les personnes qui souhaitent inscrire leur enfant pour une rentrée au cours de l'année peuvent prendre contact directement à l'école auprès de Mme Duchemin. L'école Saint Michel a le souci de proposer un accueil et un suivi adapté à chaque enfant.

La vie de l'école depuis la rentrée :

VOYAGE CULINAIRE :

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants ont cuisiné des mets de différents pays en lien avec le projet d'école « Voyage autour du monde » :

Des brownies pour les Etats-Unis, des rouleaux de printemps et des biscuits au thé pour la Chine, des pizzas pour l'Italie, des toasts au tamara et des rillettes de thon pour les pays nordiques. Ensuite, ils ont invité leurs parents à les déguster avec eux.

Vendredi 2 octobre, les maternelles et les CP ont participé aux Olympuces à brécey avec l'école Jeanne d'Arc de Brécey et Notre-Dame de Villedieu. Au programme plusieurs sports : danse, relais, cricquet, raquettes, basket, tir au but, chamboule-tout….

SPORTIFS :

ENDURANCE : Vendredi 20 novembre, les élèves de la grande section au CM2 ont participé à une course d'endurance à l'école Saint Michel de la Haye-Pesnel.

BASKET : 10 séances, tous les mardis à partir du 1er décembre.

CULTURELS :

Pour aider à développer le goût des livres et de la lecture, nous nous rendons 3 fois dans l'année à la Bibliothèque d'Avranches. Les enfants y écoutent des histoires et empruntent des livres. Dans le même objectif, les élèves de CM participent à un défi lecture avec les élèves du collège de Notre de La Providence et les élèves de CM2 des écoles voisines.

Enfin, pour terminer l'année civile, toute la communauté éducative se retrouvera le 15 décembre, à 19 heures, à l'église de Vains. Les enfants de l'école Saint Michel animeront en compagnie de leurs enseignantes, et de Père Alain, la célébration. Suivra un verre de l'amitié autour de chants de Noël pendant lequel se déroulera le tirage de grilles de Noël. Nous invitons toutes les personnes proches de l'école à venir se joindre à nous.

Mme DUCHEMIN et l'équipe éducative remercient le comité des Fêtes pour leur apport financier suite à la fête de la Baie et vous souhaitent à tous de

Joyeuses fêtes de fin d'année !

A.P.E.L. Association des parents de l'école SAINT MICHEL

L'A.P.E.L. a repris du service à la rentrée avec l'envie, encore une fois, de travailler pour le bien être de nos enfants à l'école. Elle est composée de la même équipe au bureau, des anciennes et nouvelles familles de l'école. Nous avons également accueilli une nouvelle directrice, Mme Duchemin suite au départ de Mme Olivier.

Nous renouvelons plusieurs grandes manifestations cette année :

✦ la vente de chocolats et grilles de Noël, de galettes des rois,

✦ le carnaval le 28 février avec l'aide des élèves de la M.F.R.,

✦ l'accueil, le 1er avril, des élèves des écoles St Paul de Granville et Jeanne d'Arc de Brécey, pour la chorale inter-écoles,

✦ la 3ème édition de notre fête du printemps le 24 avril,

la fête de l'école le 25 juin.

L'association est soutenue dans ses actions par la municipalité, le comité des fêtes, les familles, les amis et les anciens de l'école. Nous vous remercions tous très chaleureusement.

Tout le monde s'investit avec plaisir pour améliorer l'environnement au sein de notre école et les conditions d'enseignement de nos enfants ; et pour donner la possibilité aux enseignantes de programmer des sorties pédagogiques.

Nous mettons un point d'honneur à accomplir nos rôles d'animation et de participation à la vie scolaire de nos enfants.

Familles présentes à la réunion de travail du 1er décembre

Merci et joyeuses fêtes de fin d'année

Regroupement scolaire VAINS BACILLY

Le mardi 1er septembre les 100 élèves du RPI ont fait leur rentrée. 54 dans les classes de TPS/PS/MS, GS/CP et 46 dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 à Vains. De nouveaux élèves rejoindront l'école en janvier.
Cette année, les projets des classes sont axés sur le voyage.
Pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2, ce sera un voyage dans l'histoire du Mont Saint Michel.

Au programme des activités sportives cette année

- En septembre et octobre les CM1/CM2 ont pratiqué le basket le mardi après-midi à la salle Roger Lemoine. Ce sera le tour des CE1/2, le vendredi de mars à mai.
- De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et février selon les classes.
- LES TPS PS MS participeront aux rencontres interclasses de danse au printemps.

Rencontres sportives de course ou d'orientation pour les CE ou/et CM au printemps

Au programme des activités culturelles cette année

Chaque classe assistera à deux spectacles au théâtre d'Avranches pendant l'année.
Les quatre classes participeront au prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly.
Des sorties au Mont Saint Michel sont prévues pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.
D'avril à juin les classes prépareront le spectacle de fin d'année avec le musicien E. Jourdan.

Spectacle de fin d'année

vendredi 24 juin 2016 à Bacilly.

Répétition générale de la chorale en juin dernier

En juin les élèves de moyenne section se sont entraînés pour obtenir leur permis tricycle et leur permis piéton.

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient **l'Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Au nom des enseignants et des élèves
Joyeuses fêtes de fin d'année.
Sandrine LEGRAND Directrice du RPI

A.P.E. Association de Parents Bacilly Vains

J'entame ma deuxième année de présidence à la tête de l'APE, avec une équipe toujours aussi motivée, de nouveaux parents nous ont rejoint et d'autres ont souhaité arrêter pour différentes raisons.

Je vous présente la nouvelle équipe :

Amandine BALASAKIS (présidente), Laëtitia LALISSE (trésorière), Fanny LEENAERT (secrétaire), et les membres : Aurore BACHOTET, Blandine LOSLIER, Mylène BURNET, Hélène HEINRY, Laurence LASSERRE, Mélanie SCHVOCH, Sarah CHARLIER, Bruno DRIDI, Hélène BREGEON, Fabienne GACEL, Adeline FAGOT et les parents présents lors de manifestations pour aider.

Cette équipe compte de nouveaux parents et reste toujours autant dynamique et motivée.

Notre but est toujours de récolter un maximum d'argent lors de nos différentes manifestations au cours de l'année afin de verser une subvention à la coopérative scolaire. En effet, cette subvention permet de participer au financement des diverses activités et sorties (théâtre, escalade, sortie à Jersey, kayak, équitation,….) des enfants dans le cadre scolaire.

Grâce aux actions de l'année précédente, l'A.P.E a remis un chèque de 5000 € aux enseignants.

Un aperçu de nos différentes manifestations :

Le vide-grenier/ marché d'automne qui a eu lieu le dimanche 4 octobre 2015, qui a remporté un grand succès avec la restauration et buvette sur place.

Une opération pour Noël qui reste à définir

La vente de galettes des rois la chasse aux œufs et ses activités pour les enfants le dimanche 3 avril 2016

Vente de repas après la chorale des enfants en juin .

Tous les membres de l'A.P.E remercient toutes les personnes qui se mobilisent et qui s'investissent au sein des manifestations. Et en particulier, les parents, les communes de Bacilly et Vains, les Comités des Fêtes de Bacilly et Vains, Céline du « Bacillais ».

Amandine et l'équipe de l'A.P.E.

APE Bacilly Vains

Du côté de la Maison Familiale

Depuis la rentrée, de nombreux temps forts ont animé la formation des élèves.

Bienvenue à la Maison Familiale !

Alors que les 3èmes et les 2ndes ont commencé par faire connaissance lors d'une Traversée de la Baie, les groupes de 4ème et 1ère ont pu créer des liens lors d'une semaine d'intégration : parcours d'orientation dans la forêt de Villecartier, énigmes, tournoi sportif étaient entre autres prévus !

Grandir, se responsabiliser, veiller à son bien-être

Les différents groupes ont bénéficié d'une présentation du Pôle Jeunesse, ainsi qu'une intervention du planning familial. Dans un esprit de prévention des risques liés à la sexualité, cette action a permis de répondre aux questions inhérentes à leur âge.

Devenir citoyen

Les élèves sont sensibilisés à la protection de leur environnement. Ils sont ainsi amenés à effectuer le tri sélectif à la Maison Familiale, et ont par ailleurs mené une opération ***« Nettoyons La nature »*** sur les plages de la Baie. La Gendarmerie s'est beaucoup investie auprès de nos groupes, et est intervenue dans le cadre d'une prévention des conduites addictives (drogues, alcool…). Un échange a en outre été organisé pour discuter des dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Des visites professionnelles

De nombreuses actions font écho aux programmes de formation, notamment au sein du Bac Pro CGEA option Elevage Equin, où les élèves ont eu l'occasion de visiter le Haras de Mirande. Les Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) ont bénéficié de l'intervention d'une cadre de santé sur le secret professionnel, ils ont également visité l'EHPAD de l'Arc en Sée et participé au Forum de l'Audition en partenariat avec le CLIC de l'Avranchin.

Acquérir de la culture générale

Les 3èmes sont allés à la découverte du Ouest-France à Rennes ! Ils sont ainsi entrés dans les coulisses de la production nocturne de ce journal à grand tirage. Par ailleurs, les 3èmes et 2ndes réunis ont bénéficié d'une invitation exceptionnelle du Cinéma d'Avranches : celle d'assister à l'avant-première du film ***« En Mai Fais Ce Qu'il Te Plaît »*** et de pouvoir échan-

ger avec le réalisateur **Christian Carion,** venu présenter son œuvre : les élèves ont été sensibilisés à l'exode que les populations ont connu lors de la Seconde Guerre Mondiale. Les Terminales SAPAT ont quant à eux eu l'honneur de recevoir la Compagnie du Théâtre des Crescite pour une représentation « privée » : de la pièce ***« Mon Royaume pour un Cheval »***, revisitant, notamment, l'histoire de Roméo et Juliette, ne les aura pas laissés de marbre.

Assemblée Générale et Remise des Diplômes

Suite à l'Assemblée Générale de l'association, une remise des diplômes était organisée. L'occasion pour tous de féliciter les élèves ayant obtenu leur Bac Pro en juin : avec un taux de **92 % de réussite** cette année, nombreux étaient les jeunes à avoir fait le déplacement pour venir chercher le fameux diplôme !

La Maison Familiale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Société de chasse la SAINT- HUBERT

Comme chaque année, je profite de ce bulletin pour **remercier les agriculteurs et propriétaires qui autorisent la chasse sur leurs terrains ; ainsi que ceux qui ont cédé une partie de leur récolte de maïs avec une aide compensatoire de la Fédération des Chasseurs de la Manche, ce qui permet au gibier de se nourrir pendant l'hiver.**
Bravo à l'équipe qui assure l'entretien de la volière et l'agrainage des faisans.
Notre gratitude à la commune de Vains pour le territoire dont nous disposons (volière à ciel ouvert).
Destruction des rats musqués **et ragondins :** ces nuisibles ont été importés pour leur fourrure d'Amérique du Sud et du Nord. Les animaux ont été rejetés dans la nature où ils se sont multipliés. Résultat : l'an dernier 28000 ragondins ont été détruits dans **la Manche**. Les chasseurs régulent ces espèces, vous aussi vous pouvez les détruire en piégeant. Information auprès de la Fédération des Chasseurs de la Manche à Saint-Romphaire - tél : 02 33 72 63 63.
Certains de ces animaux peuvent être des vecteurs de maladies graves pour l'homme (Leptospirose)….
NOTA : les animaux de compagnie trouvés en divagation seront déposés au refuge du Petit Celland – téléphone 02 33 58 32 34 cela après information à la Mairie.
Consultable sur page **facebook « refuge passerelles ».**

A toutes et tous JOYEUX Noël et BONNE ANNEE

Alain RICHARD

Le C.L.A.V. Club Loisirs et Animations Vainquais

D'abord nous voudrions vous présenter toutes nos excuses.

En effet nous vous avions annoncé pour octobre la venue de la chorale « la sholla de l'Odon » dirigée par Sylvie Roggia . Mais à notre grand regret nous avons dû annuler suite au refus de l'archiprêtre d'Avranches le père Destrés d'utiliser l'église de notre commune.

Malgré ce désagrément nos activités s'étoffent de nouveaux adhérents Vainquais mais aussi des communes avoisinantes :

Calligraphie le lundi soir

la marche le mardi tous les 15 jours

la gymnastique & et fitness le mardi soir

le scrapbooking une fois par mois ainsi que la détente florale.

Le CLAV s'investit toujours en partenariat avec St Martin des Champs pour le Téléthon, et grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps et aux fermes de Vains qui nous fournissent le lait, nous fabriquons chaque année entre 2500 et 3000 crêpes.

Nous les en remercions vivement.

Nous remercions également le Comité des fêtes de Vains, qui, par 2 fois, nous a versé une subvention pour la participation des bénévoles de notre club, à l'occasion du mascaret de mars et d'août.

Nous investirons dans du matériel pour la gymnastique et le fitness, aidé des conseils de notre coach, Joseph Komkobo.

2015 touche à sa fin aussi les membres du CLAV vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches, et vive 2016.

La présidente MP Morazin

Renseignements :
02 33 70 80 83
(MP Morazin)
ou
02 33 70 84 98
(Nado Montaigne)

COMITE DES FETES DE VAINS

L'Assemblée Générale de l'association « Comité des Fêtes de Vains » s'est tenue le 13 novembre 2015, à 20h30, à la Grange des Dîmes. Une trentaine de membres étaient présents. Les membres sont les bénévoles qui participent ou ont participé régulièrement à l'organisation des activités du Comité des Fêtes et notamment à la « Fête de la Baie du Mont Saint Michel » qui se déroule le premier dimanche de juillet depuis 1986.

L'AG a approuvé le rapport moral du président et les comptes du trésorier. Le bilan de l'exercice est positif de 2095 euros.

L'évènement « marée du siècle » (plus de 5000 visiteurs) a été l'occasion de lancer l'activité nouvelle « crêpes et bar » au Grouin du Sud pour le mascaret. L'expérience a été renouvelée le 30 août avec succès. L'apéro dinatoire du 24 avril pour les bénévoles du mascaret a été apprécié.

La « Fête de la Baie » s'est déroulée sur les prairies humides du domaine maritime au Poulet avec toutes les autorisations nécessaires. La fréquentation du public a dépassé 3000 visiteurs, en hausse par rapport à 2014. Plus de 300 repas « agneau de pays » ont été servis. Le marché de terroir a reçu très bon accueil ainsi que nombre d'activités nouvelles. Les 220 places du vide-greniers ont été entièrement réservées à l'avance.

Conformément aux statuts, des subventions ont pu être accordées, 700€ chacune aux associations de parents d'élèves des deux écoles, entre 260 et 60€ aux six autres associations de la commune qui participent à l'organisation des activités festives.

L'assemblée a constaté que le bénévolat (110+) progressait et que plus de jeunes s'intéressaient à l'expérience de vie originale qu'il représente, notamment en créant un esprit d'équipe réduisant les distances sociales.

Le bureau qui était composé de 10 personnes passe à 9 personnes au cours de l'élection du tiers sortant. Bruno Journel, achevant son deuxième mandat de président, n'a pas souhaité se représenter par respect des principes démocratiques. Christine Jouenne, secrétaire adjointe, ne s'est pas représentée. Thierry Doublet, trésorier, a été réélu, et Antoine Leroux, nouveau candidat, élu. Le bureau désignera les nouveaux mandataires.

Le programme et les rendez-vous 2016 :

Le passage du Tour de France à Vains le samedi 2 juillet, puis dans le Cotentin les jours suivants, entraîne le report de la Fête de La Baie qui aurait dû se dérouler le 3 juillet.

Samedi 12 mars : soirée dansante du Comité des Fêtes de Vains. Gratuité du repas pour les bénévoles.

Crêpes et bar au Grouin du Sud pour le mascaret à fort coefficient (110+) en fin d'après-midi : vendredi 8 et samedi 9 avril ; samedi 7 mai ; samedi 17 septembre.

Dimanche 11 septembre : **Fête de la Baie à Saint Léonard** en partenariat avec l'Ecomusée de Vains, à suivre…

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui apportent leur concours soit par leurs dons, leur mise à disposition de matériel ou leur participation active et joyeuse pendant les quatre jours que durent la Fête de la Baie et ses préparatifs, et les autres rendez-vous.

En levant la séance, le président sortant a déclaré avoir apprécié pendant 6 ans l'engagement et le dévouement des vainquais pour organiser « contre vents et marées » leurs fêtes qui expriment des traditions authentiques. Ces traditions sont le terreau qui rassemble. Le comité renouvelé est prêt à prendre les nouvelles orientations qui conviennent à tous !

Report de la fête de la baie en raison du tour de France au

dimanche 11 septembre 2016

AMICALE DES AINES

Nous avons repris nos activités du mercredi dès le 9 septembre dernier. Un groupe de 15 à 20 personnes s'est retrouvé à la Grange des Dîmes pour les activités habituelles (belote, tarot, scrabble, triomino et petites

randonnées autour de Carolles, St Jean le Thomas etc..). Quelques joueurs seraient les bienvenus pour le tarot.

Dernières activités en cette fin d'année 2015:
une dernière randonnée à St Jean le Thomas

une sortie sur le thème « Les 50 ans de la chanson française »
notre traditionnel repas de Noël qui réunit 92 personnes

Des projets pour 2016 :

Notre Assemblée Générale du mercredi 27 janvier 2016, nous vous y invitons
un atelier mémoire : organisé sur 3 séances (13 participants au minimum), n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Françoise Bataille (02 14 13 49 82) nos diverses activités du mercredi nos petites randonnées nos rencontres sous forme festive (repas de printemps, d'été etc...) un concours de belote (date à déterminer)

Nous remercions la Commune pour sa subvention et pour la mise à disposition de la Grange des Dîmes, ainsi que le Comité des Fêtes pour son don (Mascaret et Fête de la Baie) Nous avons eu la tristesse de perdre des amis vainquais avec le dècés : Mr et Mme Bernard et Angèle Jugan Mr Gérard Faucheux Nos très sincères condoléances à leur famille.

Repas de l'Amicale

Tous nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année. **JOYEUX NOËL**
La présidente **Françoise Bataille Les membres du bureau**

ECOMUSEE de VAINS

Informations pratiques

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Route du Grouin du Sud

50300 VAINS/Saint-Léonard

Tél : 02 33 89 06 06

fax : 02 33 89 06 07

musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr

LA MANCHE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Horaires d'ouverture

Vacances scolaires,

tous les jours de

14 heures à 18 heures

Avril, mai, juin,

tous les jours de

14 heures à 18 heures

Fermé le 1er mai.

ANIMATIONS 2016 de janvier à juin à l'Écomusée

« Les Mercredis de l'Écomusée » chaque mercredi des vacances scolaires

L'Écomusée vous propose une journée au cours de laquelle vous pourrez observer le milieu naturel des prés-salés, visiter les expositions sur les thèmes de la nature, des hommes et des paysages de la Baie, puis assister à une démonstration de la fabrication du sel de l'Avranchin.

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes.

Nuit des Musées et Pierres en Lumières

Samedi 21 mai, à partir de 18h
Visite libre des expositions et animations nocturnes sous la lumière des différents bâtiments de l'Écomusée et du parcours extérieur.
Gratuit.

Rugby club de Vains

Le Rugby Club de l'Avranchin, composé uniquement d'une école de rugby (6 à 14 ans), compte cette année 30 licenciés. Ces jeunes sont encadrés par 4 animateurs, Philippe LITEAU, Patrice TROCHON, et deux personnes bien connues sur la commune, Jean BERNARD et Sylvain MIMART.

Le 21 octobre dernier, l'organisation d'un match contre une équipe de jeunes anglais (nés en 2000-2001) d'Ipswich, a permis de rassembler un nombreux public autour de notre magnifique stade du Poulet. Les spectateurs ont pu assister à la victoire de l'entente Vains-St Martin-Coutances et participer ensuite au goûter d'après match. Certain nous confiant que c'était la première fois qu'ils assistaient à un match de rugby du bord de touche.

Le 24 octobre, les enfants ont défilés dans les rues d'Avranches, et ont fait une démonstration de notre sport place Littré. Ensuite, nous sommes tous venus assister à la demi-finale de la coupe du monde (Nouvelle Zélande – Afrique du sud) au Relais Vainquais, ou Thierry nous a chaleureusement accueilli.

Les plus vaillants sont restés au concert ensuite, afin de partager ces moments de convivialité chers à notre sport.

Le 14 novembre, nous avons organisé un plateau avec plus de 70 enfants qui ont pratiqués leur sport favori dans un cadre que bien des clubs nous envient.

Le club tient à remercier la Mairie pour son soutien et toute l'aide qu'elle nous apporte. Enfin, que serions nous sans les bénévoles (entretien et tonte du terrain, accompagnement des enfants le week-end) qui donnent tant sans rien attendre en retour.

Le Rugby Club de l'Avranchin vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Les prochaines dates à retenir

Le 30 janvier 2016, La Nuit du Rugby, à la salle des fêtes de Marcey les Grèves

Le 26 mars 2016, Plateau des écoles de rugby de Vains, Coutances et Valognes au Stade du poulet. Venez nombreux encourager nos jeunes pousses.

Les Anciens Combattants

Le 11 novembre 2015 nous étions réunis, le changement de prêtre nous a obligé pour ceux qui désiraient assister à la messe à se rendre à Avranches pour une messe, commune pour le canton.

A 11h30 nous étions réunis pour la cérémonie au monument de MARCEY LES GREVES suivi d'un vin d'honneur à la salle municipale offert par la municipalité.

A 12h30 nous nous sommes retrouvés au monument de VAINS pour la cérémonie habituelle avec dépôt de gerbe , ensuite nous nous sommes rendus à la stèle de l'amiral Gauchet avec dépôt d'une gerbe par 2 enfants de VAINS.

La sonorisation des cérémonies était assurée par monsieur Patrick DAVY que nous remercions très vivement.

A 13h nous étions conviés au traditionnel banquet à la salle des dîmes ou nous étions 91 convives. Le repas était servi par la maison BORDAIS que nous remercions pour la qualité du menu.

La fin d'année arrive et je voudrais vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter tous mes vœux pour 2016.

« Un raz de marée devant St Léonard, en 1932 »

Le 21 mars dernier, Vains connut une fréquentation sans précédent, à l'occasion de la marée du siècle, événement largement relayé par les médias. Le mascaret tant attendu ne fut pas, au dire de certains, à la hauteur de ce qui avait été promis par la presse. En revanche, le flot de curieux fut impressionnant, dépassant largement les pronostics les plus fous.

Si le coefficient extraordinaire de 119 n'engendra, fort heureusement, aucun dégât, d'autres marées du passé, pourtant prévues moins puissantes, surprirent les vainquais. Ainsi, les 29 et 30 octobre 1932, des vents forts vinrent grossir une marée déjà importante. Voici les propos d'un anonyme de l'époque, rapportés dans le numéro 276 de la Revue de l'Avranchin et du pays de Granville :

« La région côtière de la baie du Mont Saint Michel qui va de la Pointe du Mont Manet jusqu'au-delà de la Chaussée en passant par le Grand Port, et qui décrit un arc de cercle dont Saint Léonard est quasi le sommet, vient d'être victime de très sérieux dégâts par le fait de la marée et de la tempête du 29 et 30 octobre derniers.

Les défenses dressées par les riverains, clôtures en bois, murs en pierres sèches, digues en maçonnerie, ont été ébranlées, voire même en de nombreux endroits, arrachés par la tempête, et la mer a marqué une emprise appréciable sur toute cette côte. (…)

Sur tout ce rivage, qui pourrait s'appeler l'anse ou la baie de la baie de saint Léonard, la côte est protégée contre les invasions d'eau par une sorte de dune artificielle de sable léger pareil à du sable de mer. L'origine de cette dune se trouvait dans l'antique exploitation des salines. (…) Cette dune continue et interrompue seulement, de place en place, par l'existence de passages établis en pente douce vers la grève, se dresse verticalement sur deux ou trois kilomètres de longueur et offre une largeur moyenne de dix à quinze mètres. (…) La dune en question, qui domine ainsi la mer d'un côté et la terre ferme de l'autre, est partagée en parcelles de terre que les habitants appellent des « mondrins » et c'est là qu'ils ont établi leur demeure, construit leur bâtiments d'exploitation (étables, écuries, granges ect.) Pour se mettre à l'abri des marées, ils ont protégé leurs « mondrins » (…) par des défenses plus ou moins résistantes, en pierre, en bois, en maçonnerie, mais sans aucun plan d'ensemble et avec des ressources limitées, comme il est aisé de s'en rendre compte. L'organisation individuelle et particulariste de ces moyens de défense fait qu'il n'existe aucune solidarité, aucun lien, aucune cohésion entre cette succession de petites digues hétéroclites. La vague a beau jeu pour chercher un passage à la jointure de ces digues, d'autant mieux que certaines parties de dune sont abandonnées et demeurent sans défense. »

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE
Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations
Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 430 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers
Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite